Offre de stage - année 2027

Thème : Analyser la consommation foncière du territoire
du SCoT Livradois-Forez
(Recueil et traitement des données, cartographie et interprétation)

Contexte :

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Livradois-Forez, porté par le SM du Parc naturel régional Livradois-Forez, est un document de planification et d'aménagement du territoire.
Approuvé en 2020, le SCoT Livradois-Forez concerne 102 communes sur trois EPCI (Ambert Livradois-Forez, Entre Dore et Allier et Thiers Dore et Montagne) du département du Puy-de-Dôme, pour environ 84 000 habitants sur 2400km². Ses trois principales villes sont Ambert, Lezoux et Thiers. Territoire très majoritairement rural, il s'étend des monts du Forez aux portes de la plaine de la Limagne.

Par ailleurs, 93 de ses communes sont actuellement classées Parc naturel régional Livradois-Forez.

Document opposable, le SCoT à travers son Document d'orientations et d'objectifs (DOO), comprend des prescriptions et des recommandations qui visent à orienter les grands principes d'aménagements et projets du territoire.
Conformément à la réglementation, une évaluation de la mise en œuvre du SCoT Livradois-Forez a été entrepris entre 2025 et 2026 et amené les élu.e.s du Comité syndical a prescrire sa révision le 27 janvier 2026. Menée par un bureau d'étude, cette révision sera entamée début 2027 par la rédaction de son diagnostic.

Dans ce cadre, une analyse de la consommation foncière du territoire doit être effectuée afin d'établir une nouvelle trajectoire de sobriété foncière et de s'inscrire dans les objectifs de la Loi Climat et Résilience (Zéro Artificialisation Nette). Cette dernière imposant de réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
L'objet du stage sera de participer à cette analyse de la consommation foncière en reprenant la méthodologie déployée par la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez à l'occasion de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal valant plan local de l'habitat (PLUi-H) et en la déployant sur l'ensemble du territoire du SCoT.
Une analyse fine de la consommation foncière est un préalable indispensable pour construire une trajectoire de sobriété foncière partagée par les acteurs du territoire.

Mission :

L'objectif principal de cette mission de stage est de :

- Produire une analyse de la consommation foncière du SCoT Livradois-Forez sur les dix ans précédant le lancement de la révision et selon le pas de temps de la Loi Climat et Résilience.
- Reprendre la méthodologie d'analyse de la consommation foncière développée par de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et l'appliquer sur les 44 communes restantes des deux autres EPCI du SCoT.

Selon sa durée, le stage a également pour objet de :

- Partager les résultats de l'analyse de la consommation foncière avec les acteurs du territoires (élu.e.s et technicien.ne.s).
- Proposer des scénarios de trajectoire de sobriété foncière avec des objectifs territorialisés.

Missions

1- Capitaliser (*1er mois*)
Dans un premier temps, il s'agit de :
- S'approprier le Schéma de cohérence territoriale et son territoire ;
- Comprendre les enjeux locaux de sobriété foncière de la révision du SCoT ;
- S'approprier la méthodologie d'analyse de la consommation foncière développé par Ambert Livradois-Forez ;

2- Collecter les données (*1er mois*)
A partir de la méthodologie, le/la stagiaire, accompagné du chargé de mission SCoT, recueillera les données nécessaires à l'analyse de la consommation.

3- Traiter les données et les mettre en forme *(2ème et 3ème mois)*
A partir des données collectées et la méthodologie, la/le stagiaire devra traiter les informations afin de produire des tableaux, graphiques et cartographiques mettant en avant les dynamiques de consommation foncière du territoire par commune et par EPCI.
En cas difficultés d'interprétation, un travail complémentaire de terrain sera réalisé.

4- Partager les résultats (*4ème et 5ème mois – suivant durée du stage*)
Le/la stagiaire participera à l'organisation d'ateliers territoriaux avec les élu.e.s locaux pour présenter les résultats et les vérifier le cas échéant. Ces temps d'échanges seront également l'occasion de sensibiliser les élus aux enjeux de la consommation foncière.

5- Proposer une trajectoire de sobriété foncière (*5ème et 6ème mois - suivant durée du stage*)
En lien avec le chargé de mission SCoT et le bureau d'étude, la ou le stagiaire participera à la construction de la trajectoire de sobriété foncière en proposant des scénarios et une territorialisation de ces objectifs dans le cadre de la révision du SCoT.

Profil :

Diplôme
- Étudiant niveau Master 1 ou 2 dans les domaines de la Géographie, de l'aménagement du territoire ou de la Géomatique (traitement de données, cartographie)

Connaissances et qualités requises :
- Connaissance et pratique des Systèmes d'information Géographique (QGIS, …)
- Connaissances appréciées sur la planification, l'urbanisme, la préservation de l'environnement, …
- Bonne capacité d'analyse, de proposition et de synthèse
- Permis de conduire B et voiture individuelle vivement conseillée

Encadrement :
Le/la stagiaire sera accueilli·e au sein du Pôle Urbanisme, aménagement et énergie du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Encadrant du stage : Jean REBILLARD – Chargé de mission SCoT Livradois-Forez

Outils :
Poste informatique avec logiciels de traitement de données et de cartographie.
Véhicule de service en cas de déplacement.

Informations complémentaires

Durée : de 3 à 6 mois entre mars 2027 et septembre 2027
Gratification : selon la règlementation en vigueur
Lieu : 6 rue du Pont couvert, Le Bourg, Maison du Parc Livradois-Forez 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont (déplacements éventuels sur le territoire)

Candidature :
Lettre de motivation et CV adressés à « Elisabeth BRUSSAT, Mme La Présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez » et à envoyer par mail **avant le lundi 4 janvier 2027 17h00 à** : info@parc-livradois-forez.org.

Renseignements :
Jean REBILLARD, chargé de mission SCoT
j.rebillard@parc-livradois-forez.org – 04 73 95 57 57